

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 24 juillet 2019 à 18 h 30**

L'an deux mil dix neuf, le vingt quatre juillet à dix huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le seize juillet, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Sylvain COINTAT, Maire.

Etaient présents :

Mr Sylvain COINTAT, Maire
Mr Alain CAILBOURDIN, Mme Monique RABEREAU, Adjoint au Maire
Mme Dominique BASSINO, Mme Lydia LIPOVAC, Mr Jean MATHAT, Mr Christophe DELOUBES.

Absents représentés :

Mr Michel BAILLY, représenté par Mr Alain CAILBOURDIN
Mme Bernadette BACHES, représentée par Mme Monique RABEREAU
Mme Brigitte GUYONNET, représentée par Mr Jean MATHAT
Mr Gabriel NAGOT, représentée par Mme Dominique BASSINO

Mr Christophe DELOUBES est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 1^{er} juillet est adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour, Mr le Maire demande l'ajout d'une délibération précisant les modalités de cession du terrain pour le cabinet de kinésithérapie, suite au bornage récemment réalisé.

Accord du Conseil.

Cabinet kinésithérapie

La parcelle nouvellement délimitée d'une contenance de 115 m² sera cédée au prix de 1 €.

Une servitude de passage piéton et PMR (Personne à Mobilité Réduite) est accordée, du parking jusqu'à l'entrée sur une largeur de deux mètres.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le raccordement à l'assainissement de la mairie. Si celui-ci était jugé insuffisant, autorisation a été donnée pour l'installation d'un nouveau.

Ateliers Municipaux

Deux propositions d'emprunt, Le Crédit Agricole et la Banque Populaire, ont été étudiées par le Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a retenu l'offre du Crédit Agricole :

- 190.000 € sur 15 ans, à taux fixe de 0.74 %
- Emprunt à court terme pour la TVA : 60.000 € à un taux de 0.31 %

Projet d'extension de la cantine scolaire

Au vu du nombre croissant d'enfants prenant leur repas à la cantine scolaire, il est devenu indispensable d'agrandir les locaux.

La solution d'achat d'un ALGECO a été retenue et les plans, ainsi que le chiffrage, ont été présentés au Conseil :

- Achat de l'ALGECO : 18.321,60 € TTC
- Maçonnerie : 2.180,00 € HT

Calendrier des travaux

- Destruction du sas existant par les employés municipaux fin septembre
- Travaux de maçonnerie 1^{ère} semaine d'octobre
- Installation de l'ALGECO pendant les vacances de Toussaint
- Etanchéité entre les deux bâtiments par les employés municipaux
- Raccordement électrique pendant les vacances de Toussaint.

Deux questions sont posées : la durée de la garantie et le lieu de fabrication ? Les réponses seront apportées rapidement.

Le projet est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal, et la commande sera passée en fin de semaine pour respecter le calendrier.

Budget participatif départemental

Suite à un courrier d'enfants de la commune reçu au printemps, sollicitant la mairie pour l'installation de jeux d'enfants, un dossier a été déposé pour solliciter le budget participatif départemental : montage financier, coût total 10.500 € demande de financement à 80 % ; 20 % à charge de la commune sur le budget 2020. La population sera appelée à voter pour retenir les projets financés par le département. Nous aurons besoin de votre soutien.

Bilan 13 juillet 2019

Prestation	Montant
La Lyre Donzaise	300.00 €
Orchestre Clémence DURAND	500.00 €
SACEM	101.37 €
Zoé confettis (lampions)	186.50 €
Feu d'artifice	2080.00 €
Le Régina	96.00 €
TOTAL	3263.87 €

Préparation des manifestations 2020

Pour l'année prochaine, il est proposé de retenir la Lyre Donzaise, ainsi que le feu d'artifice. En revanche, afin de dynamiser les festivités du 13 juillet 2020, il est envisagé de changer l'orchestre. Des études sont en cours.

COMMUNE DE TRACY-SUR-LOIRE

Le Groupe VITAZIK, qui avait animé la manifestation contre la mucoviscidose n'est pas libre ; mais nous pourrions les solliciter pour la fête de la musique.

Accord du Conseil Municipal.

Abri-bus aux Braults

Plusieurs offres, du classique au moderne, ont été soumises. Je propose au Conseil Municipal une offre moderne, caractérisant une équipe municipale qui ose !

Le budget est de 4000 €.

Le projet est validé à la majorité, sous réserve du prix de livraison. Mme Dominique BASSINO est chargée de suivre ce dossier.

Tracteur de la commune

L'ancien tracteur de la commune a été mis en vente avec un prix de réserve.

Après avoir reçu une offre très en-dessous du prix de réserve, une seconde proposition de 13.500 € a été faite.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette offre au-dessus du prix de réserve.

Point sur les travaux

- L'expérimentation de la descente de Maltaverne est en place, une amélioration pourrait être apportée en matérialisant un marquage central uniquement dans les contournements, afin d'inciter les conducteurs à ne pas couper, concernant le carrefour du bas, plusieurs études sont en cours, le Conseil décide de ne pas bloquer la première partie de faire deux tranches.
- Les travaux des Braults sont terminés, les radars pédagogiques sont en place, Alain CAILBOURDIN, validera la réception de chantier avec l'entreprise après correction de quelques détails, le conseil est satisfait du résultat, en revanche beaucoup moins du délai pour ces travaux qui devaient se terminer en Mai.
- Les Ateliers Municipaux avancent et le calendrier est respecté.
Une remarque a été faite à l'entreprise qui monte les murs, sur la qualité et la sécurité de leur échafaudage.

Qualité de l'Eau 2018

Mr le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel sur la qualité de l'eau en 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Parc photovoltaïque des Carrières

Une réunion publique est prévue le 23 septembre, à 18 h 30 salle du Conseil Municipal

Cimetière

Les travaux de remise en état des piliers, réalisés par l'Entreprise HENRIQUES, sont terminés.

Création de circuits touristiques

L'office de tourisme a créé deux circuits touristiques : Les Girarmes et Tracy. Les plans de ces circuits sont disponibles en Mairie ; un questionnaire sur la qualité de ces circuits est à retourner avant le 19 Aout.

Eglise

Proposition d'une estimation de remise en état de l'escalier et du plancher de la mezzanine de l'Eglise plus l'ajout d'une porte offerte par M DUCOS pour un montant de 850 €.

Accord du Conseil à l'unanimité, la commande sera passée rapidement.

Canicule et restrictions d'eau

Canicule surveillance des personnes âgées ou fragiles et Restrictions d'eau, fontaine publique de Tracy.

M. le Maire rappelle que nous devons être plus vigilants que jamais et prendre des nouvelles des personnes fragiles régulièrement.

Concernant les restrictions d'eau, Il est demandé à l'ensemble des communes de la Nièvre de limiter leur consommation d'eau, Tracy se trouve dans une zone de vigilance. Si pour le moment nous n'avons pas l'obligation de fermer les fontaines publiques, le Conseil Municipal, devant une forte augmentation des prélèvements, a décidé de réserver l'accès de notre fontaine aux habitants de la commune uniquement. Un affichage sera apposé et une solution est recherchée pour interdire cet accès aux utilisateurs hors commune.

Comice 2019

Pour le comice des 10 et 11 août prochains, la conception des fleurs avance bien. Le programme des manifestations du week-end sera bientôt diffusé.

Tour de table

- Une poubelle à verre à proximité du terrain de pétanque et donc de l'école n'est pas régulièrement vidée, il sera demandé aux utilisateurs de vider ou de supprimer cette poubelle.
- Le Plan départemental sur les restrictions d'eau sera affiché en Mairie.
- Une remarque est faite sur l'augmentation des incivilités sur la commune :
 - au moins cinq boîtes aux lettres ont été endommagées ces derniers jours,
 - les balises de Maltaverne sont déplacées plusieurs fois par jour
 - et un incendie s'est déclaré à la sortie de Pouilly la nuit sans aucune activité à ce moment.

Le Conseil Municipal déplore ces actes de malveillance et une demande sera faite pour augmenter le nombre de patrouilles de Gendarmerie, espérant ainsi en dissuader certains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le Maire,
Sylvain COINTAT

Le Secrétaire de séance,
Christophe DELOUBES